Mous appelons les ministres...
...en charge de la pêche à accélérer le développement et

la mise en œuvre de plans d'action stratégiques nationaux transparents, sensibles à la dimension de genre et participatifs pour favoriser le soutien aux communautés de pêche artisanale, guidés par le SSFG et la politique régionale, qui disposent de ressources adéquates pour traiter au mieux les droits fonciers, la cogestion, l'accès aux marchés, l'inclusion des femmes et des jeunes, et la résilience dans les contextes nationaux et régionaux.



Les signataires

La Confédération africaine des organisations professionnelles de la pêche artisanale (CAOPA) regroupe des organisations professionnelles d'hommes et de femmes de 26 pays africains. Son objectif principal est de favoriser une dynamique panafricaine pour le développement d'une pêche artisanale durable pour le bien-être des communautés côtières, et de contribuer à la sécurité alimentaire des populations.

LMMA International est un réseau de base qui se consacre à la promotion d'une gestion des ressources naturelles dirigée par les populations locales. LMMA soutient des réseaux en Indonésie, aux Philippines, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, à Palau, à Pohnpei, à Fidji et dans les îles Salomon, et s'engage auprès de plus de 15 autres pays de l'Indo-Pacifique.









L'accès aux ressources halieutiques et une cogestion à 100 % des zones côtières

La pêche artisanale (PA) des pays ACP est le secteur le

plus important de l'économie des océans, et fournit des

dépendent de l'accès à des océans et des écosystèmes

gestion de la pêche, la pollution ou la concurrence pour

sains, mais leur avenir est menacé par une mauvaise

l'espace par d'autres secteurs de l'économie bleue.

moyens de subsistance, des emplois, une sécurité alimentaire et des revenus aux populations ACP. Elles

> Il est essentiel que les hommes et les femmes de la PA participent effectivement aux décisions qui les concernent et soient en mesure de s'appuyer sur leurs droits sur les zones de pêche côtières pour cogérer durablement les zones côtières et les ressources halieutiques



Plus de visibilité de la PA, et la transparence et la redevabilité de la gestion de la pêche

La volonté politique et une gouvernance efficace des océans (ancrée dans la participation publique, la transparence et la responsabilité) sont essentielles aux réformes nécessaires pour garantir le bénéfice d'une pêche saine aux communautés et populations côtières



Protéger la pêche artisanale des secteurs concurrents de l'économie bleue

Les impacts négatifs de secteurs maritimes et terrestres plus puissants de l'économie bleue (exploitation pétrolière et gazière, mines en eaux profondes, tourisme, usines de farine de poisson) mettent en péril l'avenir de la pêche artisanale



Promouvoir le rôle des femmes et des jeunes, soutenir leur innovation

Les femmes sont présentes à tous les stades des chaînes de valeur de la PA et sont un maillon essentiel de l'acheminement du poisson vers les consommateurs. Cependant, leur travail est invisible, leur contribution pas valorisée et leurs conditions de travail sont désastreuses



Renforcer la résilience des communautés

La crise du covid a démontré plus que iamais l'importance d'une pêche artisanale résiliente et saine pour nourrir les populations. La PA sera des premières à subir les effets du changement climatique sur les océans, en raison de sa situation géographique et de ses moyens limités



Il est **urgent** d'agir pour relever les principaux défis suivants afin de garantir que la pêche artisanale soit protégée et restaurée, pour continuer à contribuer à la richesse, à la santé et au bien-être des pays.

Dans ce contexte, il est primordial d'atteindre les Objectifs de développement durable, en particulier l'ODD 14.b qui appelle les États à fournir un accès aux ressources marines et aux marchés pour la pêche artisanale







Garantir l'accès aux ressources halieutiques et assurer une cogestion à 100 % des zones côtières

La PA est souvent mise à l'écart dans des processus décisionnels qui ne reconnaissent pas les droits et les responsabilités des communautés locales en matière de pêche durable. Pour assurer une participation effective :

- Garantir les droits d'accès aux ressources pour la PA, notamment en lui accordant des droits de pêche exclusifs dans les zones côtières, comme c'est déjà le cas dans certains OEACP, en fermant les zones côtières à la pêche industrielle et à d'autres activités industrielles; protéger les droits de propriété, d'occupation, d'accès et de ressources; et garantir le consentement libre, préalable et éclairé pour toute nouvelle utilisation ou activité océanique, y compris à des fins de conservation;
- Mettre en place des systèmes de cogestion équitables et appropriés pour 100 % de toutes les zones côtières, y compris pour les AMP, et y consacrer des moyens financiers et humains ; et
- Promouvoir la surveillance participative, notamment en mettant en place un cadre juridique définissant les rôles et responsabilités des autorités et des pêcheurs, ainsi que le soutien à apporter par le gouvernement.



Assurer la visibilité de la pêche artisanale, et garantir la transparence et la redevabilité de la gestion de la pêche

La transparence et la responsabilité sont essentielles à la bonne gouvernance de la pêche. Les données constituent un élément crucial. Or, les informations publiques sur la PA sont insuffisantes, et les femmes sont souvent négligées dans les statistiques officielles. Les pays ACP doivent :

- Améliorer la collecte de données sensibles au genre et la diffusion d'informations sur la pêche artisanale, y compris la contribution des femmes ; et
- Publier toutes les informations officielles pertinentes, y compris la législation, les autorisations de pêche, les données sur les performances et la justification des règlements de gestion; les textes des permis, y compris ceux concernant les projets industriels en mer, sur les côtes et à terre; les informations sur les projets d'aide étrangère et les nouvelles formes de financement pour la conservation des océans, y compris les obligations bleues et les échanges dette-nature.



Protéger la pêche artisanale des secteurs concurrents de l'économie bleue

Les activités de l'économie bleue ont un impact sur la PA. L'approche de précaution et la transparence devraient guider toute nouvelle utilisation des océans. Les pays OACPS devraient :

- Ne pas autoriser ni soutenir une nouvelle activité d'exploitation des océans si elle a un impact négatif sur les écosystèmes et les activités des communautés qui en dépendent ;
- Soutenir concrètement, dans les budgets nationaux, des mécanismes de régulation environnementale pour les utilisations et les activités existantes avant d'autoriser tout nouveau développement; et
- Réaliser des études d'impact social et environnemental indépendantes, de façon transparente et avec la participation des communautés côtières affectées; et développer des mécanismes transparents et efficaces pour (1) la consultation qui permet une participation informée et active des communautés de pêcheurs affectées, (2) la résolution des conflits entre les utilisateurs des espaces maritimes, et (3) le redressement des griefs.



Promouvoir le rôle et la participation des femmes et des jeunes, et soutenir leur rôle dans l'innovation

Les femmes sont souvent mises à l'écart du processus décisionnel. Elles sont confrontées à des conditions de vie et de travail désastreuses qui entravent leur capacité à innover et à contribuer à la sécurité alimentaire. Il est difficile pour les jeunes d'accéder à la terre et au crédit, ainsi que de trouver un emploi décent. Pour relever ces défis il faut :

- Améliorer les capacités des femmes et des jeunes à s'engager activement dans la prise de décision et les organisations professionnelles, y compris pour les décisions de gestion ;
- Donner la priorité aux investissements dans les services et infrastructures de base, tels que l'accès à l'eau potable, à l'électricité, au drainage et aux installations sanitaires sur les sites de transformation; l'accès aux installations de marché; la formation au développement des marchés (p.ex. l'exportation de produits); et l'investissement dans les infrastructures qui améliorent les conditions de vie (logements décents, crèches près des sites de travail ou formation aux nouvelles technologies);
- Supprimer les barrières commerciales existantes aux niveaux national et régional, en mettant fin au harcèlement des femmes le long des routes commerciales et aux contrôles frontaliers ;
- Soutenir l'achat d'outils de transformation innovants (fours FTT, réfrigérateurs solaires), l'accès à la terre et au crédit ; et soutenir la recherche participative pour développer une pisciculture artisanale



Renforcer la résilience des communautés côtières et de pêche artisanale

La crise du Covid-19 a démontré plus que jamais l'importance de la pêche artisanale pour nourrir les populations. La pêche artisanale sera la première à subir les impacts du changement climatique sur les océans, en raison de sa situation géographique et de ses moyens limités. Une cogestion équitable (voir point 1 ci-dessus) est essentielle pour la durabilité des communautés, mais les pays ACP doivent aussi soutenir leur résilience en :

- Développant, en consultation avec les communautés de pêcheurs, des politiques et des plans spécifiques pour l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, ainsi que des mesures de réduction des risques de catastrophes et de réponse aux urgences ; et
- Renforçant les capacités, y compris le développement et le soutien des organisations professionnelles pour une représentation efficace, légitime et démocratique, et en soutenant les initiatives qui améliorent la résilience des communautés, notamment en faisant face à la pénurie de ressources, en les aidant à réduire les pertes après récolte ou en développant des alternatives d'approvisionnement.

